

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 06

La ville dorlote ses tout-petits

www
la ville du bois.fr

Actualités



Des moyens
pour sécuriser
votre
logement
.....

04

Familles



Les artistes
en herbe des
Renondaines
.....

10



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

De nombreuses familles sont confrontées au problème de la garde de leurs enfants durant leurs absences pour raisons professionnelles. Les modes de garde se résument, en dehors de l'aide que peuvent apporter proche famille et amis, à l'accueil dispensé par les **assistantes maternelles** agréées par les services départementaux de protection maternelle et infantile, ou collectif au travers de **structures publiques** ou privées. Depuis de nombreuses années, la ville met à disposition des parents des structures adaptées aux besoins de la plupart d'entre eux et reconnues de qualité par leurs utilisateurs. Multiples, ces structures couvrent les âges allant de quelques mois à l'adolescence.

Ainsi, la tranche d'âge "petite enfance" correspondant à la période allant de la naissance jusqu'à l'entrée en maternelle, dispose de **moyens dédiés et multiples** mettant en jeu des professionnelles de l'accueil collectif et des assistantes maternelles agréées et aussi, pour un certain nombre d'enfants, leurs parents au niveau de la structure "1, 2, 3 Soleil" animée par la collectivité. Plus tard, les centres de loisirs – appelés aujourd'hui accueils de loisirs sans hébergement – prennent en charge les enfants scolarisés, donc depuis la maternelle jusqu'à la fin du cycle scolaire élémentaire. Ce service couvre l'avant et l'après école et, bien sûr, les vacances scolaires.

Au-delà, dès l'entrée au collège, les enfants peuvent rejoindre la structure Micado, dédiée à la jeunesse, qui leur propose différentes activités et sorties qu'ils peuvent eux-mêmes mettre en œuvre.

Je vous laisse découvrir l'ensemble des moyens mis à disposition de la petite enfance, dans le dossier spécial qui lui est consacré dans cette Feuille du Bois.

Cordialement.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	10
Loisirs	12
Portrait	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Editeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Pour tout problème, contactez
le service Communication.

Parfois, les distributeurs ne peuvent déposer le magazine (portail fermé, code, chien méchant...); le service Communication est à votre disposition pour essayer de trouver une solution.

Contact : 01 64 49 55 38

retour sur

14 avril

Le Forum de la sécurité routière



Lors du Forum intercommunal de la sécurité routière organisé par le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), des cartons, portés par des ballons gonflés à l'hélium, invitent les destinataires à renvoyer une idée en matière de sécurité routière.



Tirage au sort pour déterminer les gagnants des deux lots : une formation au BSR (Brevet de Sécurité Routière) offert par Moto Team 91 (auto/moto école de Montlhéry) et au PSCR (gestes de premiers secours de niveau 1) offert par la fédération départementale des sapeurs pompiers de l'Essonne.

15 avril

Brocante

La brocante organisée par le Syndicat d'Initiative anime les rues de la ville, ce 15 avril, place Beaulieu et dans les rues alentour.



21 avril

Essonne verte

Peu de participants mais une motivation sans faille pour la 17^e édition de l'opération "Essonne verte, Essonne propre" initiée par le conseil général de l'Essonne. Les bois ont bénéficié d'un nettoyage de printemps.



8 mai

Célébration du 8 Mai 1945

67^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945.



SÉCURITÉ DE VOTRE DOMICILE

Quand le chat n'est pas là...



En bref

Canicule : mieux vaut prévenir

Lorsque la chaleur est importante et continue, l'été n'est pas toujours synonyme de santé pour tout le monde. Dès aujourd'hui, les Urbisylvains sont invités à faire connaître toute personne âgée de plus de 65 ans, isolée ou en situation de handicap, auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Un suivi de ces personnes sera assuré tout au long de l'été.

Renseignements :

01 69 63 32 79 (CCAS),

0 800 06 66 66 (n° vert, gratuit) ou

www.sante.gouv.fr/canicule



■ Si vous êtes absent pour une durée de sept jours minimum, partez l'esprit tranquille en laissant votre logement sous l'œil vigilant de la police municipale. Pour cela, remplissez une fiche "**opération tranquillité vacances**", disponible au poste de police municipale ou sur www.lavilledubois.fr [Sécurité]. Les fonctionnaires de la police municipale effectueront régulièrement des passages à votre domicile

pour vérifier si tout est normal.

■ Sept cambriolages sur dix ont lieu pendant la journée ! Pour prévenir un tel désagrément, voire traumatisme, quelques précautions doivent être prises. Une **plaquette sur les bons réflexes** à avoir est disponible à la police municipale (15 rue du Grand Noyer), à la mairie (place du Général de Gaulle) et sur www.lavilledubois.fr [Sécurité].

Travaux en bref

■ Les travaux viennent de se terminer au **club house**, qui devrait ouvrir courant juin. Les joueurs de tennis bénéficieront désormais d'une salle commune d'environ 45 m², d'un bureau, de deux



vestiaires avec douche, de sanitaires - accessibles même lorsque les salles du club house sont fermées - et d'un local de stockage.

■ Les premiers coups de pioche ont été réalisés sur la **voie Nouvelle**. Cette rue sera entièrement refaite, ainsi que l'éclairage. Un parking va être créé.

■ Les accès au **cimetière** sont en cours de modification. Les travaux chemin des Riots ont bien avancé. Un parking (11 places) sera accessible à



tous, fin juin, au bout de cette voie. En parallèle, le parking côté rue du Gaizon est en chantier. A terme, 8 ou 9 véhicules pourront y être accueillis.

STATIONNEMENT

Ça roule avec le nouveau disque

Depuis le 1^{er} janvier 2012, seul le disque de stationnement européen doit être utilisé pour le stationnement dans les "zones bleues" de la ville. Le nouveau disque prend en compte l'heure d'arrivée, et non plus une tranche horaire, pour déterminer la durée autorisée de stationnement, qui s'élève à 90 minutes. Le conducteur doit disposer le disque de stationnement sur la plage avant de son véhicule.

La zone bleue permet un stationnement gratuit mais limité et favorise ainsi la rotation des automobiles dans des

zones commerçantes et de services de proximité.

Vous pouvez vous procurer un disque, gratuitement, à l'accueil de la mairie. Tout défaut d'utilisation du disque entraîne une contravention d'un montant de 17€ :

- si le disque est absent,
- s'il est placé de manière non lisible,
- s'il est non conforme au modèle agréé,
- si les horaires indiqués dépassent la durée maximale de stationnement.

Renseignements : police municipale, 01 64 49 55 60



En bref

Le recyclage des clichés et du verre

■ Parce qu'ils sont composés de polyester, les vieux clichés et films radiographiques ne doivent plus être jetés dans les conteneurs.

Ils seront traités dans une usine spécialisée. Ballainvilliers (3 rue du Petit Ballainvilliers), Longpont-sur-Orge (55 chemin de la Guayère) et Montlhéry (14 rue de la Chapelle) sont dotés de contenants pour la récupération des films radiographiques usagés.

■ Attention, les verres brisés, pots en terre cuite, faïence, cendriers... ne doivent pas être jetés dans les conteneurs à verre !

PRÉSIDENTIELLES

Le résultat des votes

On compte 4 435 inscrits sur la ville. Le taux d'abstention s'est élevé à 18,24 % (77,20 % des électeurs se sont exprimés, 5,57 % ont voté blanc ou nul). Tous les résultats, bureau par bureau, sur www.lavilledubois.fr.

	François HOLLANDE	Nicolas SARKOZY	Abstention
La Ville du Bois	44,77 %	55,23 %	18,24 %
Essonne	53,40 %	46,60 %	18,24 %
France	51,63 %	48,37 %	19,65 %



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr
[Conseils municipaux]

PISTE CYCLABLE SAINT-ELOI

Premier coup de pédale

Promouvoir les alternatives au "tout automobile", c'est l'engagement de la communauté d'agglomération qui, depuis le début 2011, conduit une grande concertation avec les associations et les habitants des dix villes adhérentes.

Europ'Essonne a permis la mise au point du schéma des circulations douces ou, en d'autres termes, la feuille de route pour les prochaines années en matière d'aménagements (bandes cyclables, pistes cyclable, zone 30, voies vertes, stationnement pour vélos...). Un réseau de 14 itinéraires, représentant plus de 40 kilomètres, permettra à terme de relier les pôles majeurs de l'agglomération. Le chemin de Saint-Eloi à La Ville du Bois est l'une des premières concrétisations. Les travaux vont commencer en juin, pour une durée de trois mois.

Des tout-petits choyés

Avec la mise en place de plusieurs services en direction des tout-petits, la ville donne aux parents la possibilité d'aller travailler en toute sérénité. Des professionnelles favorisent l'éveil des enfants, dès le plus jeune âge, et gèrent leur quotidien.

Depuis 2003, une politique volontariste est menée en faveur de la petite enfance, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales. Le Contrat enfance que la ville signe avec la Caf est un gage de qualité et une source de financements.

Il a permis :

- la création d'un service Petite enfance et d'un poste de coordinatrice, interlocuteur privilégié des familles,
- la construction d'un équipement multi-accueil (820 000 €, subventionnés à

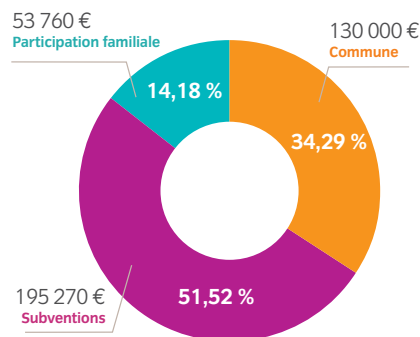
hauteur de 39 %) permettant le libre choix des parents concernant le mode d'accueil pour leur enfant,

- la mise en œuvre d'un Relais Assis-
tantes Maternelles communal.

Par ailleurs, la ville a favorisé l'ouverture d'un accueil parents-enfants communal sur la base d'un projet présenté par des Urbisylvaines.

En 2011, le coût total de fonctionnement des trois structures petite enfance s'élève à 379 000 €. La commune en finance plus du tiers.

Répartition financière des 3 structures



LE MULTI-ACCUEIL

La qualité de l'accueil avant tout

Sandrine Mousseigne est la directrice du multi-accueil depuis sa création en 2006. Discrète, efficace, elle met beaucoup de cœur à l'ouvrage pour faire tourner la structure, en s'appuyant sur une équipe solide et force de propositions. Interview.

La Feuille du Bois : Quel est votre parcours ? Qu'est-ce qui vous a fait

choisir de venir travailler à La Ville du Bois ?

Sandrine Mousseigne : *Educatrice de jeunes enfants de formation, j'ai officié cinq années dans une crèche collective de 60 berceaux. J'ai dû quitter la Gironde pour suivre mon conjoint et en 1992, je suis arrivée dans une commune de l'Essonne où,*

d'abord éducatrice, j'ai fini par assurer un intérim de direction. C'est ce qui m'a donné l'envie de transmettre mon expérience. Je suis donc arrivée à La Ville du Bois trois mois avant l'ouverture du multi-accueil, ce qui a été essentiel pour démarrer le projet. J'ai pu, dans de bonnes conditions, recruter l'équipe, acquérir le maté-



riel et travailler sur de bonnes bases avec la responsable du service Petite enfance, Chrystelle Noirot. Les deux premières années ont été très riches car il y avait tout à construire.

FDB : Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre fonction de directrice ?

SM : Je suis extrêmement vigilante à la qualité de l'accueil réservé aux enfants et à leurs parents, individuellement, matin et soir. C'est mon rôle, c'est également celui de toute l'équipe. Nous travaillons beaucoup sur cet aspect. Mais il est important que chacune des professionnelles, moi y compris, conservions le recul nécessaire vis-à-vis des parents, pour les écouter, les accompagner, leur apporter notre expérience, sans jamais leur dire "il faut faire comme ci ou comme ça". Ce métier demande de l'énergie et une qualité d'écoute, d'autant que nous sommes de plus en plus souvent confrontées à des familles fragilisées.

FDB : La structure urbisylvaine fonctionne-t-elle comme n'importe quel multi-accueil ?

SM : Toutes nos actions sont pensées dans un esprit d'ouverture. Par exemple, et c'est ce qui fait la spécificité de notre multi-accueil, les deux espaces sont régulièrement ouverts, afin d'encourager les interactions entre les bébés et les moyens-grands, et favoriser ainsi la relation à l'autre et l'entraide. C'est peu courant dans ce type de structure mais c'est bien entendu possible du fait de la petite taille du multi-accueil et de la volonté des professionnelles de s'organiser dans cet esprit. Par ailleurs, nous vivons avec les ●●●



En chiffres

Le multi-accueil

À la rentrée de septembre 2011, **21 familles ont signé un contrat d'accueil** sur les 17 places d'accueil régulier (6 bébés, 8 moyens et 7 grands) : 10 familles sur 5 jours, 7 familles sur 4 jours, 1 famille sur 2 jours, 3 familles sur 1 jour. **De septembre à aujourd'hui, 48 familles ont fréquenté le multi-accueil de façon occasionnelle.**



enfants sur un rythme qui se rapproche de celui de la maison ; le repas, par exemple, est servi à midi et non pas à 11 heures comme ça peut être le cas ailleurs.

FDB : Qu'est-ce qui fait la force du multi-accueil de La Ville du Bois ?

SM : La responsable Petite enfance et moi-même sommes très complémentaires. Chrystelle Noirot fait le lien avec la mairie, les partenaires, me fait bénéficier de son expérience et m'aide à prendre du recul. Moi, je gère le quotidien et suis garante du bon fonctionnement de l'établissement. Avec l'équipe, nous tenons une réunion mensuelle lors de laquelle nous prenons le temps de la réflexion, gage de qualité pour l'accueil des enfants et l'accompagnement des parents. La richesse du personnel et des expériences permet d'alimenter la cohésion de l'équipe et la qualité des projets : lecture individuelle, cuisine, motricité, sorties et festivités...



Deux formules d'accueil aux "Ecoreuils du Bois"

On ne parle pas de crèche à La Ville du Bois, mais de multi-accueil. En effet, la structure dispose de 17 places d'accueil régulier et de 3 places d'accueil occasionnel, pour les enfants de 4 mois à 3 ans.

Pour l'accueil régulier, les inscriptions peuvent être effectuées à partir du 4^e mois de grossesse, entre le 1^{er} octobre et le 30 avril (pour la rentrée en septembre). La commission d'attribution des places, qui étudie les demandes de manière anonyme, a lieu une fois par an, en mai. Cette année, 42 dossiers de familles urbisylvaines ont été traités.

L'accueil occasionnel répond aux besoins ponctuels de toutes les familles urbisylvaines, à raison de 2 demi-journées ou 1 journée complète avec repas. Les réservations s'effectuent la semaine précédant l'accueil, tous les jeudis, entre 9h30 et 12h, au 01 69 80 63 41.

L'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Jeux, rencontres, échanges

L'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil" est un espace de jeux, de rencontres et d'échanges. Réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux (parents, grands-parents...), domiciliés à La Ville du Bois, l'accueil parents-enfants est l'occasion de découvrir un lieu d'éveil et de socialisation adapté à leur âge et à leurs besoins. La structure ouvre ses portes tous les vendredis (hors période de vacances scolaires) de 8h45 à 11h, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (face

à l'Escale, derrière le multi-accueil). Elle fonctionne aujourd'hui grâce à la conviction de cinq mamans accueillantes bénévoles et à une éducatrice de jeunes enfants. Accueil gratuit, sans inscription préalable.

Renseignements : 01 69 63 32 72



En chiffres

L'accueil parents-enfants

Depuis la rentrée de septembre 2011, **15 nouveaux petits** fréquentent l'accueil parents-enfants. De septembre à début mai, **26 séances ont été proposées**, avec une moyenne de 11 enfants et 9 adultes par séance.



LE RAM

Pour s'informer et échanger

54 assistantes maternelles agréées et indépendantes sont installées à La Ville du Bois. Elles peuvent chacune accueillir à leur domicile jusqu'à quatre enfants, âgés de moins de six ans. Les services départementaux de PMI délivrent les agréments, assurent la formation de base et accompagnent les assistantes maternelles, à leur demande ou si cela s'avère nécessaire.

La ville ayant mis en place le Relais Assistantes Maternelles, ces professionnelles peuvent s'y retrouver périodiquement, pour échanger sur leurs pratiques et vivre ensemble des animations collectives répondant aux besoins des enfants. Les activités leur

permettent de rester en lien avec les méthodes pédagogiques et éducatives actuelles.

Nelly Gueguen, responsable du Ram, joue un rôle prépondérant auprès des familles pour les aider à trouver un mode de garde, les informer sur les contrats, les fiches de paie, les déclarations à PAJE emploi... Elle accompagne également les assistantes maternelles sur des questions administratives (contrat, déclaration d'impôt, congés payés) ou sert parfois de médiateur avec la famille, pour le bien de l'enfant.

Renseignements : 01 69 63 32 72



La musique au service de l'émerveillement

Dans le cadre des animations collectives, le Relais Assistantes Maternelles propose depuis septembre des séances d'éveil musical. Karina Kromwel-Labrouve, intervenant musique au multi-accueil et auparavant au conservatoire de la ville et dans les écoles, anime les séances avec entrain et professionnalisme. Son objectif est de faire s'émerveiller les enfants, de leur apprendre à s'ouvrir aux sensations. "Certains enfants ont du mal à extérioriser, la musique est une vraie thérapie pour ceux-là", explique-t-elle. A raison d'une séance par mois, en 2 groupes, elle mêle gestes, sons et émotions, pour faire vivre la musique sans distinction d'âge car, dit-elle, "Toutes les chansons ont quelque chose à apporter". Armée de tambourins, maracas et autres percussions adaptés aux tout-petits, qu'ils peuvent toucher et secouer, cette Urbisylvaîne considère que l'enfant se développe à travers l'art et le plaisir partagé. Mine de rien, enfants et assistantes maternelles sont impliqués dans un travail de mémorisation, avec la reprise d'airs ou de chansons entendus lors des séances précédentes. Ce projet se poursuivra à la rentrée prochaine.

Renseignements : 01 69 63 32 72



En chiffres

Le RAM

Depuis le 1^{er} septembre 2011, **37 assistantes maternelles différentes** et **92 enfants** ont fréquenté le Ram, pour un total de **90 séances d'animation** ! 44 rendez-vous individuels ont eu lieu : 24 en direction de familles et 20 d'assistantes maternelles. 33 familles ont sollicité le Ram pour obtenir la liste des assistantes maternelles.



En bref

Pour le bonheur des écoliers

- C'est une tradition à La Ville du Bois : à la fin de l'année, des spectacles sont offerts aux enfants des écoles. Ainsi, les séances ont eu lieu (ou vont avoir lieu) fin mai et début juin (le 1^{er} juin pour les CP, le 5 juin pour les CE1, le 4 juin pour les CE2 et CM1, le 31 mai pour les CM2).
- Notez que les délicieux gâteaux fournis par les parents lors des fêtes d'école (lire l'agenda en page 16) sont revendus à la part au profit de la caisse des écoles. Cette dernière attribue tous les bénéfices aux enfants des trois écoles (sorties et spectacles).

ACCUEILS DE LOISIRS DES RENONDAINES

Quand la création sert la solidarité



Dans le cadre de leur thème annuel, "Univers", les enfants de l'accueil de loisirs des Renondaines ont appris ensemble à fabriquer de la peinture avec des légumes et des fleurs de saison. Surprenant ! Ils exposeront leurs œuvres au Bram's Café, dans la gale-

rie marchande du centre commercial régional Carrefour, du 16 au 29 juin 2012. Le dernier jour, une vente aux enchères sera organisée de 18h à 19h. Les bénéfices iront intégralement à l'association SOS Villages d'Enfants*. Un projet alliant créativité et solidarité.

** Association qui permet aux enfants orphelins ou en situation familiale dite perturbée de retrouver une vie familiale tout en maintenant les fratries unies*

Structures petite enfance

Renseignements :
service Petite enfance,
01 69 63 32 77

	FÊTES DE FIN D'ANNÉE	FERMETURES DE L'ÉTÉ
Multi-accueil "Les Ecureuils du Bois"	Fête avec repas-barbecue, vendredi 29 juin, de 17h à la tombée de la nuit	Du vendredi 3 août au soir au lundi 3 septembre au soir. Reprise de l'accueil occasionnel le jeudi 13 septembre (réservation le jeudi 6 septembre).
Relais Assistantes Maternelles	Portes ouvertes, à l'espace "Les Lutins du Bois", vendredi 22 juin, de 16h à 18h30	A partir du vendredi 6 juillet au soir. Reprise le lundi 27 août. Durant cette période, les familles peuvent retirer la liste des assistantes maternelles à l'accueil de la mairie. Reprise des animations collectives le lundi 10 septembre.
Accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"	Goûter festif à l'espace "Les Lutins du Bois", vendredi 15 juin, de 16h30 à 18h30	Dernière séance le vendredi 29 juin. Reprise le vendredi 14 septembre.



CARNAVAL DE LA PETITE ENFANCE

Les ballons sont de retour

Lorsque les ballons ont été lâchés, lors du Carnaval petite enfance le 16 mars dernier, les enfants – et les adultes ! – étaient loin d’imaginer que certains d’entre eux finiraient leur course folle en Seine-et-Marne, à Paris ou même dans l’Oise et dans l’Aisne. Sur les 120 ballons, à ce jour, 16 cartons sont revenus, souvent accompagnés d’un mot attentionné. Les enfants d’une classe de CM1-CM2 de Braine (Aisne) ont même envoyé des dessins.



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI “Le balladin”

- Consultations par le médecin
Vendredis 8 et 22 juin, toute la journée.
- Permanence “pesée et conseils”
Mardi 5 juin, de 9h à 11h30
Sur le parking de l’Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

- Vendredi 8 juin, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits, à la bibliothèque. Sans réservation.
Renseignements : bibliothèque, 01 64 49 59 41

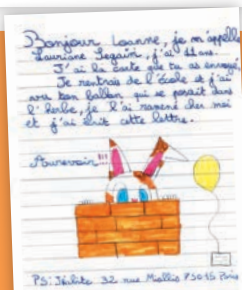
Préparation à l’accouchement

- Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l’Espace “Les Lutins du Bois” (en face de l’Escale).
Renseignements et inscription : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l’accueil parents-enfants

- “1, 2, 3 Soleil”
Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d’échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d’un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.
Les vendredis de 8h45 à 11h à l’Espace “Les Lutins du Bois”, en face de l’Escale.
Sans réservation.
- Jeux libres : Vendredi 8 juin
- Motricité le matin, goûter d’été à partir de 16h30 : Vendredi 15 juin
- Conte : Vendredi 22 juin
- Jeux d’eau : Vendredi 29 juin
- Renseignements : 01 69 63 32 72

“ Je suis agriculteur dans l’Aisne sur une petite commune qui se nomme Sins et Ronchières et dans un champ, lors de mes travaux, j’ai retrouvé la carte de Lilou que je m’empresse de vous renvoyer ! Bonne continuation à la petite Lilou, que cette carte lui porte chance !”



“Bonjour Loanne, je m’appelle Lauriane, j’ai 11 ans. J’ai la carte que tu as envoyée, je rentrais de l’école et j’ai vu ton ballon qui se posait dans l’herbe, je l’ai ramené chez moi et j’ai écrit cette lettre. Au revoir !”

“Ma petite Manon, nous avons trouvé ton ballon dans notre jardin. Nous habitons un petit village entre Soissons (ville du haricot et célèbre par son vase) et Château Thierry (ville natale de Jean de la Fontaine). Etant une grand-mère de 56 ans, je me permets de te faire un gros bisou ma puce.”



Les rendez-vous Loisirs

du mois de juin



GALA DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le cirque s'invite

L'école Municipale de musique et de danse de La Ville du Bois vous propose son gala de fin d'année, à l'Escale, le samedi 30 juin à 20h. Cette année, il aura lieu sur la thématique du cirque.

La représentation intégrera toutes les disciplines, la danse, la musique classique, les musiques actuelles, le jazz. Les orchestres multiples et la participation du plus grand nombre d'élèves et de professeurs marqueront l'esprit de ce spectacle. Musiques et chorégraphies seront à nouveau créées et orchestrées par les professeurs eux mêmes. Associés à cette création, les élèves et parents volontaires prendront part à la mise en scène, à l'élaboration des décors et à la trame de l'histoire.

Le cirque, de par ses multiples disci-



En 2011, applaudissements à la fin du spectacle !

plines, ses musiques variées, ses tours, ses performances individuelles et collectives, son humour mais également sa rigueur, fera la part belle à l'innovation musicale et chorégraphique des élèves et des professeurs. L'EMMD* Circus vous attend donc nombreux pour vous présenter sa création, avec simplicité, enthousiasme et bonne humeur. Entrée libre et gratuite.

Renseignements : 01 64 49 82 18 ou
01 64 49 55 40

* Ecole municipale de musique et de danse



En bref

Fête de la musique

C'est la cour de la mairie qui accueillera cette année la fête de la musique. Rendez-vous aux flâneurs, amoureux de musique ou non, enfants et adultes, jeudi 21 juin dès 20h. L'association Les Cadets, le groupe Phos'Not, l'école municipale de musique avec le groupe Blues Urgency et les ateliers de musiques actuelles, assureront la fête en musique... jusqu'au bout de la nuit ! Il y en aura pour tous les goûts : jazz, pop, blues...

Renseignements : service Culturel,
01 64 49 55 40

Saison 2012-2013 : les abonnements sont ouverts

Les Urbisylvains peuvent s'abonner jusqu'à fin août aux spectacles proposés par le théâtre de Longjumeau et l'opéra de Massy. Les places individuelles seront en vente à

partir du 11 septembre pour le théâtre de Longjumeau, à partir du 18 septembre pour l'opéra de Massy. Le programme est téléchargeable sur www.theatre-longjumeau et sur www.opera-massy.com.

Pierre Lemaistre, directeur de l'école municipale de musique et de danse

Au-delà des frontières

Qu'il ait enseigné à Paris, Linas, Leuville ou qu'il officie à La Ville du Bois, le fil rouge de la carrière de Pierre Lemaistre, c'est la musique. Ce passionné – de jazz en particulier – est fils de professeur de piano, instrument avec lequel il a fait ses premiers pas. C'est lors d'un concert de Maurice André qu'il trouve son instrument de prédilection : la trompette. Ce père de deux enfants, diplômé de la faculté de musicologie de la Sorbonne, premier prix de trompette au conservatoire, a pris la direction de l'école de La Ville du Bois en 2008, tout en continuant l'enseignement et la pratique. *"Un bon prof doit jouer pour pouvoir transmettre des émotions, confie Pierre. C'est l'auberge espagnole : chacun, du prof et de l'élève, doit apporter quelque chose."*

Egales devant la partition

Depuis toutes ces années, Pierre a eu à cœur de réformer la formation musicale (solfège), en introduisant l'instrument. *"Pour les enfants, c'est plus motivant d'allier la pratique ludique à l'apprentissage plus studieux"*. Au-delà des cours, il a développé les "ensembles" : le Woodtown Big Band composé aujourd'hui de 24 musiciens et qu'il dirige, le Woodtown Combo, dans lequel il joue, le groupe de variétés Phos'Not. L'intérêt de jouer en groupe est de supprimer toutes les frontières, que ce soit entre les générations, les cultures, les genres artistiques.

"Devant

la partition, tout le monde est égal." Et c'est un excellent moyen d'apprendre à absorber la pression et d'appréhender psychologiquement son instrument.

Au milieu de toutes ces créations, s'inscrivent les rencontres du jazz. L'événement, là aussi, a pour objectif de "décloisonner", de fédérer des groupes amateurs et professionnels, urbisylvains ou non. Et du gala de fin d'année, qui aura

lieu le 30 juin, Pierre a voulu en faire un moment unique de création artistique transversale, mettant en valeur le travail individuel de chacun durant l'année au sein d'une représentation collective. Danse et musique s'y marient, l'école proposant aussi un cours de danse classique et contemporaine, encadré par Lucie Dupin. Apprend-on toujours lorsque l'on pratique la musique depuis de nombreuses années ? *"Je continue à me remettre en cause en voyant des grands maîtres de la trompette. Plus on avance dans la musique, plus on a de petits réglages à faire."* Son souhait le plus cher, c'est d'ouvrir l'école au-delà des frontières urbisylvaines et de développer la notoriété de ce qu'il considère, à juste titre, comme un service public. Ce qu'il est en passe de réussir.

C'est l'auberge espagnole : chacun, du prof et de l'élève, doit apporter quelque chose



Expression des groupes du Conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Bonjour,
Le Président de la République est en place pour 5 ans. Autre échéance importante, demain nous allons voter pour élire nos députés. Chacun comprend l'importance de ce nouveau rendez-vous électoral.

Je voudrais juste dire un mot sur les injonctions de certains (militants ?) qui ont acquis leurs certitudes politiques au berceau et n'hésitent pas à clamer haut et fort qu'ils ne changeront jamais d'avis. Quelle tristesse, devant un monde en constante évolution, de troquer ainsi sa matière grise contre des œillères et quelle impudence d'appeler les citoyens à les rejoindre dans le camp des éternels alignés, comme si ces voix leur appartenaient ! Moi je vous invite, non à copier mon vote, mais à faire preuve d'observation, de circonspection, de bon sens et d'indépendance d'esprit afin de ne pas céder au chant lénifiant et stérile des sirènes. Les temps vont être certainement très difficiles. Les embûches seront fréquentes. Dans ce contexte mondial impitoyable nous aurons besoin de toutes nos ressources matérielles et intellectuelles, et non de dictats conformistes et éculés. Il nous faudra des hommes et des femmes sachant anticiper les problèmes et, non simplement, parer à la petite semaine les coups qui pleuvent.

A bientôt, aux urnes.
Bien cordialement.

José VINOLES, maire adjoint



Vivre autrement

Suite au conseil municipal sur les orientations budgétaires, les élus de Vivre Autrement sont intervenus sur les demandes de subventions dans le cadre des contrats de plan régional, et plus spécifiquement sur le déficit chronique de notre commune en matière de logements à caractère social. Les explications fournies par Monsieur le maire sont inexactes. C'est Monsieur le Préfet qui a prononcé la carence de notre commune pour la non-réalisation des engagements pris par la majorité actuelle. De ce fait la demande de subventions d'environ 2 millions d'euros ne pourra sûrement pas être honorée. Ceci entraînera par conséquent un endettement supplémentaire pour notre commune si nous voulons réaliser la nouvelle école et le gymnase des Bartelottes. En effet, il est indispensable de les construire car nos équipements actuels sont saturés.

La politique menée depuis plus d'une dizaine d'années en matière de mixité d'habitat est un échec patent et, une fois de plus, malgré un contexte économique difficile, les urbisylvains devront payer l'addition. Notre endettement va croître de manière importante obérant de ce fait notre développement des années futures. Pour l'ensemble de ces raisons nous avons voté contre ce budget 2012, bien que nous soutenions le développement associatif et culturel, et divers projets municipaux.

Avenir et progrès VDB

"Avenir et Progrès VDB" n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Les élus rejoignent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Ossenri

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Céline Pascoal

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. Jeudi 14 juin, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. **Renseignements : 01 60 78 84 20**
Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. Mardi 19 juin, de 13h30 à 16h30, à Monthéry (14 rue de la Chapelle). **Renseignements : 01 60 79 42 26**

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. **Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35**

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. **Renseignements : Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76**

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. **Tél : 36 46**

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres

jours sur rendez-vous.

Tél : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. **Contact : 01 64 49 59 40**

Notaire - Consultations gratuites, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 5 et 19 juin, de 9h à 12h, à Evry. **Contact : 01 60 78 01 27**

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Monthéry. **Contact : 01 69 01 96 05**

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Contact 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

L'éco geste du mois : les appareils de froid

Les équipements de froid représentent 32 % de la consommation électrique de la maison. Des solutions existent pour les rendre moins énergivores.

A l'achat

- Optez pour des appareils de classe A++ ou A+++ . Un réfrigérateur/congélateur de classe A++ consomme 45 % d'énergie en moins qu'un appareil de classe A (soit une économie de 25 € par an ou de 375 € sur la durée de vie de l'appareil). L'écolabel européen garantit un appareil peu gourmand en énergie.
- Privilégiez les appareils classiques aux américains, qui consomment 3 fois plus d'électricité.
- Adaptez vos appareils aux besoins du foyer :
 - réfrigérateur : 100 litres maximum pour 1 personne et 50 litres par personne supplémentaire ;
 - congélateur : 70 litres par personne en milieu urbain et 100 litres en milieu rural.

A l'utilisation

- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur. A 23°C au lieu de 18°C, la consommation sera supérieure de 38 %. Une pièce non chauffée est idéale pour un congélateur. Ne collez pas vos appareils contre les murs car l'air doit circuler pour extraire la chaleur de la grille arrière (un espace de 10 centimètres suffit).
- N'ouvrez pas les portes souvent ou longtemps. Le froid sort et la vapeur d'eau entre, ce qui entraîne la formation de givre. Faites refroidir les plats chauds avant de les mettre dans un réfrigérateur ou un congélateur.

A l'entretien

- Nettoyez 2 fois par an la grille arrière de vos équipements, source d'encrassement donc de surconsommation.
- Vérifiez régulièrement l'étanchéité des joints. Pour le vérifier, il suffit de fermer la porte du réfrigérateur sur une feuille de papier : si on la retire facilement, les joints sont à changer. Vous économiserez ainsi environ 10 % sur la consommation de votre réfrigérateur et de votre congélateur.
- Pensez à dégivrer dès que le givre atteint 2 à 3 mm. 0,5 centimètre de givre augmente la consommation jusqu'à 30 %.



Etat Civil

Bienvenue

01 avril : Lilo WILLIAME
22 avril : Ambre PROUX
24 avril : Théo ARAUJO

Félicitations

14 avril : Jennifer DEBOISE et Arnaud EUGENE

Condoléances

31 mars : Maurice BIARD
04 avril : Roger BERNARDO
28 avril : Martine ROUSSELOT épouse DEVEAUX



Pour + d'infos
Reportez-vous au guide pratique de la ville

Fêtes des écoles

Ecole Notre Dame

Dimanche 17 juin, de 14h à 18h : stands, kermesse, tombola, au parc de l'ISC.
Renseignements : 01 69 01 28 17

Ecole maternelle Marie Curie

Samedi 23 juin, dès 9h : spectacle et kermesse.
Renseignements : 01 64 49 59 27

Ecole élémentaire Ambroise Paré

Samedi 30 juin, dès 14h : kermesse.
Renseignements : 01 64 49 59 26

Dimanche 3 juin

Fête de la peinture rapide (rappel)

Consulter la Feuille du Bois de mai 2012.
Contact : service Culturel, 01 64 49 55 40
ou www.lavilledubois.fr [Agenda]

Samedi 9 juin - 10h à 13h

Portes ouvertes de l'école de musique

Ecole de musique (voie du 8 Mai 1945)
Les professeurs de musique présentent leur instrument (excepté le piano) aux visiteurs, adultes et enfants.
Renseignements : 01 64 49 55 40

Samedi 9 juin

Repas et après-midi dansant

Repas offert par la municipalité aux seniors de 65 ans et plus.
Contact : CCAS, 01 69 63 32 79

Dimanches 10 et 17 juin 8h à 20h

Elections législatives

Premier et second tour des élections législatives (députés).
Contact : service Elections,
01 64 49 59 43

Vendredi 15 juin - 19h à minuit

Fête de l'été du Micado

Micado (chemin des Berges)
Les ados adhérents du Micado et leur famille sont invités, sur inscription, à la soirée annuelle du service Jeunesse. Au programme : démonstration de hip-hop, atelier tatouage éphémère, "dance cen-

tral" via la Xbox, jeux extérieurs, barbecue et soirée dansante. Le match de foot Ukraine-France (Euro 2012) sera diffusé. Avec la participation des élus de la ville.
Inscriptions : Micado, 01 69 63 34 12

Du lundi 11 au vendredi 22 juin

Exposition de l'atelier Regard

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Les ateliers enfants, adolescents et adultes, exposent leurs créations de l'année, sur le thème du portrait principalement. Ils présenteront également les affiches créées pour les rencontres du jazz. Entrée libre et gratuite.
Renseignements : 06 81 66 46 15

Dimanche 17 juin

Brocante

Parking du centre commercial VDB
Lors de la brocante, des animations seront proposées, notamment une exposition de motos Harley Davidson.
Pour exposer à la brocante, retirer les documents d'inscription au Syndicat d'Initiative (4 Grande Rue) ou appeler le 06 03 81 96 05 (prix du mètre linéaire : 8 €).
Renseignements : 01 69 01 19 33

Lundi 18 juin - 18h30

L'Appel du Gal de Gaulle

Place du Général de Gaulle
72^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. La municipalité invite tous les habitants à participer à la cérémonie.

Jeudi 21 juin - 20h à minuit

Fête de la musique

Cour de la mairie
Lire en page 12.

Dimanche 24 juin - 15h

Gala de Danse et Gym du Bois

Au théâtre de Longjumeau
L'association Danse et Gym du Bois présente son spectacle "Toiles en scène". Vente des billets mercredi 20 juin, de 14h à 18h (à l'Escale), et le jour du spectacle, avant 14h30 (au théâtre).
Tarifs : 10 € (adultes), 5 € (jusqu'à 12 ans).
Renseignements : 01 64 49 38 70

Dimanche 24 juin - 17h

Concert des "Grandes Chorales"

Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette (rue du Grand Dôme)
Grand rassemblement des chorales du territoire au profit de la Ligue contre le Cancer. L'événement aura lieu sous la direction de l'Orchestre de l'Opéra de Massy, avec la participation des ensembles vocaux et instrumentaux professionnels et amateurs résidents d'Europ'Essonne – dont le Big Band de La Ville du Bois – et de la communauté de communes des pays de Limours.
Renseignements : 01 803 802 29

Samedi 30 juin - 20h

Gala de l'école de musique et de danse

Escale (chemin des Berges)
Lire en page 12.

Petite enfance

L'heure du conte

Mercredi 6 juin, 10h
A la bibliothèque
Thème : "Tapis de mer et de soleil", par la conteuse France Quatromme.
De 3 à 7 ans.
Contact : 01 64 49 59 41